



Rouen, le 7 janvier 2019

## Élections des membres de la chambre d'agriculture

Le recensement et le dépouillement des votes de l'élection des membres de la Chambre d'agriculture départementale, se sont déroulés le 6 février à la préfecture de la Seine-Maritime.

Pour 30 043 électeurs inscrits, le taux de participation, tous collèges confondus est de 27,16%.

Trente-trois sièges étaient à pourvoir dans 10 collèges :

**Collège 1** : chefs d'exploitation et assimilés (18 sièges):

- 14 sièges pour la FNSEA "Avançons ensemble les pieds sur terre"
- 2 sièges pour la coordination rurale "Avec vous, il est temps de rendre l'agriculture aux agriculteurs "
- 2 sièges pour la confédération paysanne

**Collège 2** : propriétaires et usufruitiers ( 1 siège):

- siège attribué à la liste FNSEA 76 et SDPPR76

**Collège 3A** : salariés de la production agricole( 3 sièges):

- 2 sièges pour la CFTC-AGRI
- 1 siège pour la CGT

**Collège 3 B** : salariés des groupements professionnels agricoles (3 sièges):

- 1 siège pour la CFE-CGC
- 2 sièges pour la CFDT

**Collège 4** : anciens exploitants et assimilés (1 siège):

- Attribué à la FNSEA 76 "Avançons ensemble les pieds sur terre"

**Collèges 5 A** : coopératives de production agricole (1 siège):

- Attribué à la liste "Fédération départementale des CUMA de Seine-Maritime"

**Collège 5 B** : autres coopératives (3 sièges ):

- Attribués à la liste "La coopération agricole de Seine-Maritime"

**Collèges 5 C** : caisses de crédit agricole (1 siège):

- Attribué à la liste "Crédit agricole"

**Collèges 5 D** : caisses d'assurances mutuelles agricoles et caisses de MSA (1 siège )

- Attribué à la liste "Caisses d'assurances mutuelles agricoles et de la caisse de Mutualité Sociale Agricole"

**Collège 5 E** : organisations syndicales ( 1 siège)

- Attribué à la liste FNSEA76+JA76 "Avançons ensemble les pieds sur terre"

### SRDCI

tél. 02 32 76 50 14 – fax 02 32 76 54 55  
7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex  
site Internet: [www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr) ; Twitter : @prefet76  
courriel : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)